

Le Vice-président formation

à

Direction de le Formation

**Mesdames, Messieurs,
Membres de la Commission de la formation et de la vie
universitaire**

Objet : Convocation à la CFVU du jeudi 12 février 2026
Dossier suivi par : Vice-présidence formation
vp-formation@univ-amu.fr

Vu le Code de l'éducation ;
Vu l'Ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 ;
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés ;
Vu les modalités de tenue des instances à distances approuvées par le Conseil d'administration le 06 avril 2020 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille université n°2020/09/22-01 en date du 22 septembre 2020 approuvant la prorogation des modalités de tenue des instances à distance ;

Aix-en-Provence, le 04 février 2026

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à assister à la prochaine CFVU qui se tiendra le :

Jeudi 12 février 2026 à 14h00 par conférence audiovisuelle à distance (ZOOM)

Ordre du jour :

Procès-verbal	Séance du 15 janvier 2026	Pour approbation
Actualités		Pour information
Présentations	- Student council de CIVIS (Equipe projet CIVIS) - Bilan 2024/2025 des conseils de perfectionnement (DIRFOR)	Pour information
Formation / pédagogie	- Enseignements proposés à la labellisation Hybrid'amU, à compter de 2025/2026 (vague 4) - Mise à jour du Cadrage relatif à la composition des Commissions de recrutement pour Mon Master, à compter de 2026/2027	Pour délibération Pour avis
Vie Etudiante	- Avis de la Commission FSDIE Projets du 23 janvier 2026 - Mise à jour du règlement intérieur des Commissions CVEC de campus, à compter de 2026	Pour délibération Pour délibération

Cette convocation vaut ordre de mission

Les membres de la commission qui ne seraient pas en mesure de participer à cette séance sont priés, s'ils le souhaitent, de bien vouloir transmettre leur pouvoir à la Vice-présidence formation (vp-formation@univ-amu.fr) dans les meilleurs délais.

Cette séance se tiendra selon les modalités de tenue des instances à distance approuvées par le Conseil d'administration le 6 avril 2020, ci-après rappelées :

- La séance se fera via l'outil ZOOM.
- Une invitation contenant un lien vous sera envoyée préalablement par mail afin que vous puissiez vous connecter à la conférence audiovisuelle.
- Le président de séance distribuera la parole aux membres qui en feront la demande.
- A l'issue de chaque présentation des points à l'ordre du jour vous serez invités à vous exprimer pour le vote.

Je vous informe que pour la bonne tenue du secrétariat de séance, la séance, les débats et le cas échéant les votes pourront faire l'objet d'un enregistrement audio et/ou vidéo qui sera conservé selon les modalités arrêtées par le Conseil d'administration.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président formation
Christophe Pellegrino

